

DISCOURS DE LA PREMIERE DAME

**24 EME JOURNEE MONDIALE CONTRE LE
TRAVAIL DES ENFANTS .**

ESPACE LATRILLE EVENT

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025 – 16H00

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse d'être avec vous cet après-midi, pour célébrer la **24^{ème} édition de la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants.**

Je voudrais avant tout propos, adresser mes salutations **à Mesdames et Messieurs les Ministres** qui sont avec nous pour l'occasion, particulièrement, **Monsieur Adama Kamara, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale** et **Président du Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CIM)**, et avec lui **Madame Nassénéba Touré, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Vice-Présidente dudit Comité.** Je souhaiterais saluer et remercier également **Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo, Secrétaire Exécutive du Comité de lutte contre la traite des personnes.** Je les remercie pour leur engagement dans la lutte contre le travail des enfants dans notre pays.

Je voudrais saluer à présent, **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,** qui nous accompagnent dans ce combat.

Je salue également **les membres de ma délégation,** que sont **mes sœurs Epouses de Présidents d'Institutions et de Ministres,** ainsi que **mes sœurs Ambassadrices dirigées par Madame l'Ambassadrice de France,** qui sont toujours à nos côtés.

Mes salutations vont également à l'endroit **des membres du corps préfectoral, avec à leur tête Monsieur Andjou Koua, Préfet d'Abidjan** que je remercie d'être avec nous.

Je salue aussi, **l'ensemble des personnalités** qui ont effectué le déplacement, pour nous apporter leur soutien, plus particulièrement **Monsieur Jean-Marc Yacé, Maire de la commune de Cocody**, que je remercie pour son chaleureux mot de bienvenue.

J'adresse mes salutations à **Monsieur Yves Brahima Koné, Directeur Général du Conseil Café-Cacao**, qui nous apporte un soutien inestimable, dans la lutte contre le travail des enfants en Côte d'Ivoire.

Je salue à présent **les représentants des agences du Système des Nations Unies**, en particulier **Madame Coumba Diop, Directrice pays de l'OIT** et **Madame Mariana Stirbu, Représentante Adjointe de l'UNICEF en Côte d'Ivoire**. Je tiens à les remercier pour l'appui constant apporté à notre pays, en faveur de l'élimination du travail des enfants.

A ces salutations, j'associe **tous nos partenaires de l'industrie du cacao et du chocolat, les ONG nationales et internationales**, ainsi que les **producteurs de café-cacao**, qui nous accompagnent dans cette lutte depuis de nombreuses années.

Je voudrais saluer aussi **nos guides religieux et nos chefs traditionnels ici présents**, qui nous entourent de leurs prières et de leurs bénédictions.

Enfin, je n'oublie pas de remercier **nos amis de la presse**, qui sont des relais efficaces de sensibilisation auprès des populations, ainsi que **nos jeunes du Parlement des enfants**, qui sont avec nous aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Instituée en 2002 par l'Organisation Internationale du Travail, la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants est organisée cette année autour du thème : « *Les progrès sont visibles, mais il reste beaucoup à faire : accélérons nos efforts !* ». Ce thème correspond parfaitement à la situation de notre pays en matière de lutte contre le travail des enfants.

En effet, ces dernières années, **la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès notables dans la lutte contre ce fléau**, en menant des actions vigoureuses visant à renforcer la protection des enfants contre la traite et l'exploitation. Ces réformes significatives ont porté sur quatre domaines principaux que sont : **la prévention du phénomène, la protection des enfants, l'amélioration des conditions de vie des communautés et la répression des trafiquants.**

Concernant **les actions de prévention, nous pouvons citer entre autres, les vastes campagnes de sensibilisation et de communication menées pour prévenir le phénomène du travail des enfants. Dans ce cadre, plus de 4 millions de personnes dans nos villes et villages ont été sensibilisées.** Ces campagnes ont permis

de mieux informer les communautés sur les dangers et l'interdiction du travail des enfants, particulièrement chez les producteurs de cacao.

En ce qui concerne la protection des enfants, de nombreuses actions ont été menées, dont la construction de milliers d'infrastructures scolaires, pour permettre à tous nos enfants de bénéficier d'une éducation de qualité.

Par ailleurs, pour une meilleure prise en charge des enfants victimes de traite et d'exploitation, **la Fondation Children of Africa a construit deux centres d'accueil,** l'un à **Soubré** dans le sud-ouest et l'autre à **Ferkéssédougou**, dans le nord de la Côte d'Ivoire. Ces deux centres permettent d'apporter une réponse holistique à la situation des enfants victimes de traite et d'exploitation.

En ce qui concerne l'amélioration **des conditions de vie des communautés,** l'Etat de Côte d'Ivoire et ses partenaires ont réalisé de nombreuses **infrastructures sociales de base,** telles que **les centres de santé, les forages pour l'accès à l'eau potable et l'électrification des villages.**

A cela, il faut ajouter **l'augmentation des revenus des producteurs** de nos principales matières premières, leur permettant ainsi, d'améliorer leurs conditions de vie et celle de leurs familles.

Enfin, l'axe de la **répression** a été intensifié par diverses mesures, notamment : **l'adoption de lois spécifiques qui protègent les enfants et répriment leur exploitation, le renforcement du corps**

des inspecteurs du travail, la mise en place des brigades régionales de police, ainsi que la **création d'une unité d'agents vérificateurs du travail des enfants.** La conjugaison de toutes ces actions a permis d'interpeller plus de **3 000 trafiquants dont 233 ont été condamnés à des peines d'emprisonnement fermes.**

Mesdames et Messieurs,

A ce stade de mon propos, je voudrais me réjouir de la mise en place de toutes ces actions, qui ont permis à **la Côte d'Ivoire d'obtenir des résultats encourageants dans la réduction du travail et l'exploitation des enfants.** Cependant, nous sommes conscients que des défis majeurs persistent pour éliminer durablement ce fléau de notre pays. C'est pourquoi, en collaboration avec nos partenaires, **nous avons lancé le 4 juin dernier, notre quatrième Plan d'Action National 2025-2029, d'un budget de 165 milliards de FCFA pour les cinq prochaines années.** En ma qualité de **Présidente du CNS,** je tiens particulièrement à la mise en œuvre des actions de ce quatrième plan national.

Ainsi, ce nouveau **Plan d'Action National permettra de consolider nos acquis et de poursuivre nos efforts dans l'optique d'éliminer le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement de nos filières agricoles.** D'où l'intérêt du thème national qui est : **« Durabilité des chaînes d'approvisionnement de nos cultures de rente ».** Cet objectif nous emmène **à accroître notre vigilance, afin qu'aucun enfant ne puisse être victime de traite dans la chaîne**

de production de nos cultures de rente, spécialement du cacao. A cet effet, l'une des priorités de ce nouveau plan consistera à réaliser la traçabilité du cacao et des autres cultures d'exportation.

Parmi les mesures qui ont été prises pour atteindre cet objectif, je voudrais saluer la mise en œuvre d'un **comité technique de coordination pour la stratégie nationale de cacao durable, présidé par Monsieur Bolamo Koffi Georges, Directeur de Cabinet Adjoint du Monsieur le Premier Ministre.** C'est un excellent travail qu'il réalise à la Primature. Je vous demande de l'applaudir bien fort.

Par ailleurs, **le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale,** avait déjà mis en œuvre en œuvre **le système d'observation et de suivi du travail des enfants (SOSTECI).** Ce mécanisme national, en collaboration avec les systèmes privés, permet **d'identifier les enfants victimes** et d'apporter une réponse adaptée à leur situation. A ce jour, nous avons pu **identifier plus de 30 000 enfants** qui ont été pris en charge par les structures compétentes. Son **déploiement dans toutes les zones productrices de cacao** permettra de nous assurer de la qualité éthique de notre cacao.

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je reste convaincue qu'éliminer le travail des enfants dans notre pays est possible et pour cela, nous devons rester vigilants et mobilisés.

Pour ma part, je réaffirme mon engagement et ma détermination à combattre ce fléau, pour l'avenir des enfants vivants dans notre pays, avec l'aide de tous nos partenaires.

Je vous remercie.